

**Séance extraordinaire du 25 mars 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos, le 25 mars 2020 à 19 h 00, au 1<sup>er</sup> étage de la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents sur place :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Sont présentes par voie téléphonique :

Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 20.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Échéance des taxes municipales et taux d'intérêts applicables

100-2 COVID-19 – Coronavirus – Actions municipales

100-3 Résultats de l'appel d'offres BOU-2020-02 – Contrat d'entretien des chemins d'été

100-4 MRCVG – Appels de projet en culture

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2020-03-25-078

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Échéance des taxes municipales et taux d'intérêts applicables  
100-2 COVID-19 – Coronavirus – Actions municipales  
100-3 Résultats de l'appel d'offres BOU-2020-02 – Contrat d'entretien des chemins d'été  
100-4 MRCVG – Appels de projets en culture

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Échéance des taxes municipales et taux d'intérêts applicables**

M.B. 2020-03-25-079

**Attendu** que le règlement numéro 2019-323 – Règlement établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 - prévoit que le taux d'intérêt annuel est fixé à 16% par année sur les soldes de taxes impayés;

**Attendu** que l'article 981 du *Code municipal du Québec* permet au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

**Attendu** les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la Municipalité désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que le conseil autorise que le taux d'intérêt sur les taxes exigibles pour l'année courante et impayés à ce jour soit de 0 % et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-2 COVID-19 – Coronavirus – Actions municipales**

M.B. 2020-03-25-080

**Considérant** la situation d'urgence sanitaire qui sévit présentement;

**Considérant** que les membres du conseil trouvent important que la population soit bien informée;

**Considérant** que la municipalité est un gouvernement de proximité et qu'elle constitue le lien entre les gouvernements et les citoyens;

**En conséquence**, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder à la publication d'un avis dans lequel différentes références seront inscrites, références en ce qui concerne les pharmacies, les épiceries, le restaurant et autres. Les membres du conseil invitent la population à respecter les directives émises par les différents gouvernements.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller Jean Daoust se porte volontaire pour préparer une première ébauche de cet avis.

**100-3 Résultats de l'appel d'offres BOU-2020-02 – Contrat d'entretien des chemins d'été**

M.B. 2020-03-25-081

**Considérant** qu'une demande de soumission par invitation écrite a été effectuée par la directrice générale de la municipalité pour le contrat BOU-2020-02 « Entretien des chemins d'été » pour l'année 2020 et ce, conformément à la résolution M.B. 2020-03-02-063 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020;

**Considérant** qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale;

**Considérant** qu'une seule soumission a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

**Considérant** que la soumission déposée est celle de « Monsieur Steve Lefebvre »;

**Considérant** que le montant soumis pour l'option forfaitaire est au montant de 75 000.00\$ plus taxes, soit la somme totale de 86 231.25\$;

**Considérant** que le montant soumis pour l'option à taux horaire est au montant de 115.00\$ plus taxes;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'accorder le contrat BOU-2020-02, contrat d'entretien des chemins d'été en gravier pour une durée d'une année, soit du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 novembre 2020, à Monsieur Steve Lefebvre et ce, selon l'option à taux horaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-4 MRCVG – Appels de projets en culture**

M.B. 2020-03-25-082

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale, Claudia Lacroix, à compléter une demande de subvention dans le cadre du programme « Appels de projets en culture de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et ce, pour une activité qui se tiendra à la Petite école de rang et ce, lors des journées de la culture en septembre 2020. La municipalité contribuera à l'organisation de cette activité.

**Adoptée à l'unanimité**

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2020-03-25-083

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Gilles Bastien  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière